

Louvain-la-Neuve, le 22 février 2011

Enseignement UCL

L'UCL affine les compétences des étudiants face au marché de l'emploi

Dans le cadre de la réforme de Bologne, les pays européens se sont engagés à développer des référentiels de compétences pour permettre aux étudiants de comparer les programmes entre universités. En Communauté française de Belgique, le ministre Marcourt devrait, dans un futur proche, imposer à l'ensemble des universités de revoir leurs programmes en vue d'affiner les compétences des étudiants à la sortie de leurs études.

Ces référentiels de compétence exigés par l'Europe listent les *learning outcomes* (ou **acquis de l'apprentissage**) qu'un étudiant devra maîtriser à la sortie de son programme. Identifier les *learning outcomes* consiste à commencer par la fin. C'est se demander : « qu'est-ce qu'un bon dentiste, ingénieur, etc. ? » et, ce faisant, identifier les compétences nécessaires à la pratique professionnelle, pour ensuite faire évoluer le programme de cours qui mènera l'étudiant à ce profil.

Si l'exercice n'est pas encore une obligation européenne ou belge, l'UCL a pris dans le domaine une longueur d'avance. Dès 2009, l'Ecole de sciences dentaires, l'Ecole polytechnique de Louvain ainsi que la Louvain School of Management (Académie Louvain) ont entamé le processus. Ils ont aujourd'hui référencé les acquis de l'apprentissage pour au moins 13 programmes de masters et vont commencer à faire évoluer les programmes non plus seulement en fonction des objectifs de début de cursus mais aussi du profil de sortie.

Concrètement, professeurs et étudiants ont exprimé leurs attentes sur les compétences nécessaires de l'étudiant en fin de cursus. Ces attentes ont ensuite été confrontées à celles du milieu professionnel, que ce soit auprès des alumnis ou des recruteurs.

Ainsi en dentisterie, une première liste rédigée par des professeurs a d'abord été soumise à 400 dentistes professionnels : « ces compétences sont-elles utiles ? ». Les besoins qui ont émergé de ces consultations ont été intégrés dans le référentiel proposé ensuite aux étudiants : « ont-ils acquis ces compétences au cours de leur formation ? ». Des lacunes très concrètes ont ainsi été soulignées, comme par exemple le manque de formation en fiscalité et en comptabilité.

A la Louvain School of Management et à l'Ecole polytechnique de Louvain, ce sont surtout des compétences transversales (*soft skills*, capacité d'apprentissage, pensée critique, etc.) requises pour faire face à la grande diversité des situations professionnelles qui ont été pointées. Les employeurs considèrent globalement que les jeunes diplômés qui arrivent sur le marché de l'emploi sont d'un bon niveau mais ne savent pas se vendre.

A charge maintenant de l'UCL de modifier ses programmes afin de remédier aux lacunes pointées par les uns et les autres, tout en préservant la cohérence des diverses formations. Et d'étendre l'initiative aux autres Facultés car, si l'exercice n'est pas encore une obligation européenne, à l'UCL, il est vivement encouragé.

INFOS PRATIQUES

Qui ?

- Vincent Wertz, prorecteur à l'enseignement et à la formation : 010 47 88 10
- Philippe Parmentier, directeur de l'administration de l'enseignement et de la formation : 010 47 88 42
- Gaëtane Leloup, professeur au centre de recherche bio and soft matter : 0493 24 88 10
- Marie-Sarah Delefosse, vice-présidente enseignement de l'AGL : 0491 25 30 41